

Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Objet : Forêt domaniale RTM des Arandellys - Reprise des enrochements de berges du barrage B7

Marché : DDT74-RTM-2026-04

Personne morale : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie (DDT 74)

N° Prix	Libellé	Prix unitaire/ Forfait H.T.
0 - Travaux généraux		
0.01	<i>Installation et repli de chantier</i> Ce prix rémunère, forfaitairement, les frais d'installation et de repli de chantier. Il comprend notamment : - les prestations prévues par l'article 31 du CCAG, - l'amenée et le repli de la base vie, - les amenées des matériels et engins nécessaires à l'exécution des travaux, - les frais liés au phasage des travaux, - la fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation du chantier, du balisage et de la mise en sécurité du chantier, en accord avec les services compétents pour ce qui concerne les voies publiques, - les sujétions liées au respect des conditions de stockage des matériaux, - les frais imputables à l'application de prescriptions de toutes les mesures de sécurité et de protection de la santé des travailleurs, - les mesures particulières relatives à la propreté du chantier, le nettoyage des voies empruntées, - l'évacuation à l'issue du chantier, des matériels, matériaux en excès et déchets, la remise en l'état, à l'identique, en fin de chantier des terrains et zones de travaux, - le repli du chantier. <i>Le forfait</i>	- €
0.02	<i>Production des documents d'exécution et de recolement</i> Ce prix rémunère au forfait la production des documents d'exécution, conformes aux attentes du CCTP : - la DICT, - les procédures d'exécution et l'analyse de risque, - la fiche de tir relative au minage, - la prestation de géomètre, le cas échéant, - le DOE <i>Le forfait</i>	- €
0.03	<i>Réalisation et démontage des accès au cours d'eau</i> Ce prix rémunère au forfait les terrassements et toutes sujétions de réalisation et d'entretien des accès des engins à la zone de travaux, y compris leur démontage et la remise en état du site en fin de chantier. <i>Le forfait</i>	- €
1 - Remobilisation du cordon de matériaux		
1.01	<i>Dérivation du cours d'eau</i> Ce prix rémunère, au forfait, la mise en place d'un système de dérivation des eaux au niveau de l'emprise terrassée, conformément aux prescriptions du CCTP. Est réputé inclus dans ce prix l'ensemble des dispositions, interventions, matériels et matériaux à mettre en œuvre pour : - Garantir le travail à sec le temps des interventions sur la zone de travaux, - Garantir le maintien, l'adaptation ou la pérennisation des dispositifs de dérivation jusqu'à une crue générée par une pluie quinquennale, le temps des travaux, - le démontage, le repli et la remise en état du torrent en fin d'intervention. <i>Le forfait</i>	- €
1.02	<i>Terrassement du cordon de matériaux</i> Ce prix rémunère au forfait : - l'ensemble des terrassements et mouvement des terres nécessaires à la réalisation de la prestation, pour un volume estimé à 2000 m³, - le réglage des matériaux, sur site, dans l'emprise précisée dans le CCTP, - le nivellement de l'emprise, le réglage du fond et le talutage des parois, conformément aux prescriptions du CCTP. <i>Le forfait</i>	- €

2 - Enrochements		
2.01	<i>Dérivation du cours d'eau</i> Ce prix rémunère, au forfait, la mise en place d'un système de dérivation des eaux au droit de la zone de travaux, conformément aux prescriptions du CCTP. Est réputé inclus dans ce prix l'ensemble des dispositions, interventions, matériels et matériaux à mettre en œuvre pour : - Garantir le travail à sec le temps des interventions sur la zone de travaux, - Garantir le maintien, l'adaptation ou la pérennisation des dispositifs de dérivation jusqu'à une crue générée par une pluie quinquennale, le temps des travaux, - le démontage, le repli et la remise en état du torrent en fin d'intervention. <i>Le forfait</i>	- €
2.02	<i>Tri, transport, mise en dépôt provisoire et reprise des blocs d'enrochement</i> Ce prix rémunère, au mètre cube de blocs, l'ensemble des sujétions nécessaires au prélèvement, au tri des blocs d'enrochement conformes aux prescriptions du CCTP, à leur transport ainsi qu'à leur mise en dépôt provisoire en zone de stockage. Les blocs seront issus des sources suivantes, selon l'ordre de priorité ci-après, et mobilisées successivement en fonction des besoins du chantier : - du démontage des anciens enrochements de berge du barrage B7 ; les opérations de démontage ainsi que l'évacuation dans le lit du torrent des blocs non conformes sont réputées incluses dans ce prix ; - des terrassements du cordon de matériaux (prix 1.02) ; - du prélèvement de blocs excédentaires dans le lit du torrent, au droit de l'emprise comprise entre les barrages B3 et B8. <i>Le mètre cube</i>	- €
2.03	<i>Réalisation d'un enrochement libre (sabot)</i> Ce prix rémunère, au mètre cube d'enrochement : - les terrassements, le chargement, les mises en dépôt provisoires et les transports dans l'aire du chantier des matériaux de déblai nécessaires à la mise en oeuvre des enrochements, ainsi que l'évacuation et le régalaie des excédents dans l'aire du chantier, - la reprise des blocs d'enrochement, depuis la zone de tri jusqu'à pied d'oeuvre, - la mise en place des blocs, conforme au CCTP, - toutes autres sujétions d'exécution de mise en oeuvre. <i>Le mètre cube</i>	- €
2.04	<i>Réalisation d'un enrochement bétonné (sabot et berges)</i> Ce prix rémunère, au mètre cube d'enrochement : - les terrassements, le chargement, les mises en dépôt provisoires et les transports dans l'aire du chantier des matériaux de déblai nécessaires à la mise en oeuvre des enrochements, ainsi que l'évacuation et le régalaie des excédents dans l'aire du chantier, - la reprise des blocs d'enrochement, depuis la zone de tri jusqu'à pied d'oeuvre, - la mise en place des blocs, conforme au CCTP, - la fourniture et la mise en oeuvre de barbacanes, conformément au CCTP, à raison d'1 barbacane / 3 m², - le coulage du béton selon les préconisations du CCTP, - toutes autres sujétions d'exécution de mise en oeuvre. <i>Le mètre cube</i>	- €
3 - Minage du bloc		
3.01	<i>Prestation de minage du bloc</i> Ce prix rémunère au forfait la prestation de minage du bloc situé au niveau du barrage B12, conformément aux prescriptions du CCTP, y compris la fourniture et l'acheminement du matériel ainsi que les mesures de sécurité et de protection. <i>Le forfait</i>	- €